PUBLICATION MENSUELLE — 6 FR. PAR AN.

L'EXEMPLE

REVUE UNIVERSELLE

DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE, ETC.

« L'Amour du bien sommeille quelquefois, mais
« Dieu en a déposé le principe dans tous les cœurs;
« ce qui l'atteste, c'est l'émotion dont nous sommes
« pénétrés au récit d'une belle action. »

TROISIÈME ANNÉE.

Numéro 2. — Février 1858.

Nous prions les personnes qui veulent bien s'intéresser à cette publication, d'avoir la bonté de nous transmettre les faits parvenus à leur connaissance, ainsi que les conseils ou les réflexions que leur aura suggérés la lecture de notre journal. M. le Directeur de l'*Exemple* recevra leurs communications avec reconnaissance; il les invite à y joindre leur nom et leur adresse, afin de pouvoir leur en accuser réception.

TOUS LES TRIMESTRES UNE GRAVURE.

PARIS

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL,

7, RUE BASSE-DU-REMPART.

1858

SOMMAIRE.

—

FÉVRIFR.

L'EXEMPLE

REVUE UNIVERSELLE

DES TRAITS DE COURAGE, DE DÉVOUEMENT, DE BIENFAISANCE, ETC.

Messieurs les abonnés qui ne veulent pas continuer leur abonnement du 1er janvier 1858, sont priés de renvoyer la dernière bande, et ceux qui ont accepté les numéros depuis le 1er mai 1857, sont priés de faire verser le montant de leur abonnement au bureau du Journal, ou, dans le cas contraire, d'en faire le renvoi sous bande, et aux frais de l'administration.

A PROPOS DE LA STATUE DE JENNER.

Nous allons donc avoir enfin une statue de Jenner !

— Jenner ? dites-vous, qu'est-ce que cela ?

— N'est-ce pas un savant allemand ?

— Je crois que c'est un musicien suédois...

— Ce serait plutôt un peintre suisse ?...

— Non, il me semble que c'est un économiste écossais.

— Allons donc ! c'est l'inventeur de... de...

Et sur dix personnes à qui vous prononcez ce nom, il y en a dix qui vous tiennent ce langage. Et ne croyez pas qu'elles soient de la classe *infime* : c'est le négociant, l'entrepreneur, le propriétaire, l'homme de sport, d'usine ou de bourse : toute la société actuelle, enfin.

Non pas que nous l'accusions d'ignorance... mais seulement d'oubli. Oubli coupable sans doute, puisqu'il a pour objet un des bienfaiteurs de l'humanité : l'inventeur de la vaccine !

Et cependant c'est à lui que nous devons ce que nos visages ont de régulier, d'agréable, disons-le, de beau. C'est à Jenner qu'on doit de ne plus rencontrer, à chaque pas, de ces figures affreusement labourées, à la façon de Mirabeau et de Monthion, — nous allions ajouter de Philopœmen. — Est-ce que l'un n'en serait pas moins le modèle de l'éloquence moderne, et l'autre de la charité intelligente, s'ils avaient eu à nous présenter des figures... plus présentables?

Hélas! il faut l'avouer, nous sommes plus forts sur des noms de millionnaires que sur ceux des philantropes : c'est-à-dire, très-attentifs à ceux que l'humanité enrichit, et très-peu à ceux qui enrichissent l'humanité.

Il y a pourtant, dans cette question de beauté que Jenner a fait resplendir sur la face humaine, une question plus haute, et que Platon avait touchée en disant que le beau était la splendeur du vrai. En effet, on se représente ce qu'il y a de plus vrai, de mieux et de meilleur, sous la figure de ce qu'il y a de plus beau. Aussi, a-t-il été écrit que le divin Supplicié, qui s'est dit la vérité même (*ego sum veritas*), a été déclaré *le plus beau des enfants des hommes.*

Qu'on le sache donc, la beauté, qui est la noblesse de la forme, est comme la noblesse du nom : elle oblige.

L'auteur de *Paul et Virginie* dit aux femmes : « Soyez bonnes, vous serez belles. » Il faut dire à celles qui ont la beauté, que cela les oblige à la bonté; que cette beauté n'est pas un privilége gratuit, qu'il faut le payer, comme tout privilége d'ailleurs, qui implique redevance.

Voilà donc, au point de vue moral (et c'est le seul qui nous intéresse, car il les renferme tous), ce qu'à fait Jenner : En enlevant à notre chair ce germe de laideur qui révèle la défectuosité de notre nature, disons le mot, sa déchéance, il nous a poussés vers sa réhabilitation, en nous imposant, pour

ainsi dire, l'obligation de nous améliorer, en nous excitant à mettre notre douceur et notre bienveillance à la hauteur de notre beauté.

Nous avions donc une bonne et grande raison d'applaudir à la statue de Jenner.

Les Anglais qui ont vu naître l'illustre médecin (il est né à Reskley, en 1749) lui ont depuis longtemps déjà (en 1826) taillé un beau marbre blanc à son image. Leur amour-propre national — et colossal — le lui devait bien. Mais il est enfermé dans la cathédrale de Glocester, et l'on sait que chez ce peuple les églises sont fermées aux visiteurs, — à moins qu'ils ne payent pour y entrer. Or, ce n'est pas le moyen de rendre populaires ces personnages que la statuaire a mission de rappeler à la mémoire des peuples. — Il serait curieux, mais non pas étonnant, d'apprendre que le nom de Jenner n'est pas plus connu de l'autre côté du détroit que de celui-ci...

Ah! combien d'ignorance de moins et de reconnaissance de plus, si, au lieu de peupler nos jardins publics de demi-dieux plus ou moins païens, la statuaire s'employait à édifier la figure de ceux qui ont édifié l'humanité. Alors le promeneur, qui reste froid ou indifférent en passant devant Cérès ou Pomone, — et on le croit bien, — s'arrêterait pour contempler le visage d'un bienfaiteur... qui lui rappellerait le souvenir d'un bienfait.

Et qui sait même si cette reconnaissance, aujourd'hui si muette à l'endroit de l'artiste, ne rejaillirait pas sur lui aussi, — dont le labeur, à tout prendre, n'a pas d'autre but que de réveiller les nobles pensées et les grands sentiments.

C'est ici que nous devons nommer le statuaire Paul, au ciseau duquel a été confiée cette statue, destinée à la ville de Boulogne-sur-Mer, — afin que Jenner puisse de là, sans

doute, contempler sa patrie. — Elle va être pendant quelque temps exposée dans la cour de l'École de Médecine.

L'artiste nous a paru avoir admirablement bien compris le personnage qu'il avait à rendre. Son attitude, qui révèle une intelligence attentive, est bien celle du savant bienveillant que préoccupe un mal immense... qu'il veut guérir, — et qu'il a guéri. — L'expression du visage est bien d'accord avec cette attitude. Jamais sentiment plus profond et plus vrai n'a fait palpiter la matière!

C'est bien là l'observateur pénétrant qui avait remarqué que, dans quelques comtés de l'Angleterre, ceux qui contractaient la variole des vaches devenaient exempts de la petite vérole... Une invention n'est que le résultat d'une observation, et le génie de l'inventeur n'est pas autre chose que l'art d'observer ce qui est, pour l'appliquer à ce qui n'est pas. A proprement parler, nos inventions ne sont que des découvertes ; c'est le mot usité d'ailleurs. Or, on ne découvre que ce qui était déjà, mais recouvert d'un voile. La mission du génie est donc de soulever ce voile... de la nature, — qui est, on l'a dit, le vêtement de Dieu...

Honneur aux Prométhées qui dérobent ainsi le feu du ciel, pour en réchauffer le marbre et en amollir le bronze ! Heureux, quand pour récompense, les Jupiter et les Vulcain ne les clouent pas sur le Caucase de la douleur. — Aussi, avons-nous dit honneur : ce qui ne veut pas dire bonheur.

Mais il faut dire honneur et bonheur à Jenner, qui après avoir livré, avec une grande générosité, son secret au public, a joui de la plus belle gloire dont puisse rayonner un front d'homme : celle d'avoir rayé de la liste des maux qui affligent l'humanité, le plus hideux peut-être. Non pas qu'il n'ait eu à lutter contre les préjugés, qui sont dans l'usage immémorial de repousser la vérité ; mais enfin, le triomphe ne s'est

pas fait attendre. Et la preuve, c'est que l'illustre médecin mourait en 1823, et que trois ans après il avait sa statue dans son pays?

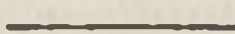
Il faut donc applaudir à la reconnaissance française qui, à son tour, s'est souvenue du bienfaiteur, et au talent de M. Paul, qui en a été l'habile interprète; et enfin aux Boulonnais, qui vont en posséder l'éminent témoignage!

LOUIS TREMBLAY.



RÉCOMPENSES NATIONALES

POUR FAITS DE SAUVETAGE.



1er ARRONDISSEMENT MARITIME.

Jacques-Pierre *Moinel*, sous-patron des douanes au Hourdel, a sauvé, au péril de ses jours, un préposé des douanes en danger de se noyer. Il est déjà porteur d'une médaille d'argent. — Pierre-Louis *Coulon*, préposé des douanes au Hourdel, s'est jeté à l'eau pour en retirer un ouvrier. — François-Gabriel *Serry*, Nicolas *Poidevin*, Jean-François *Plachot*, Laurent-Nicolas *Serry*, pilotes à Cayeux; Jacques-Laurent *Devisme* et Jean-Charles *Ternisien*, aspirants-pilotes à Cayeux, ont ramené au Hourdel le navire le *Géricault* échoué sur les bancs de Somme. — Alphonse *Lambert*, à Paris, a sauvé, à Boulogne-sur-Mer, un homme en danger de se noyer. — Jean-Guillaume *Delestre*, sous-brigadier des douanes, et Louis-Magloire *Decamps*, préposé des douanes au

Havre, se sont jetés à l'eau, dans l'avant-port, pour en retirer un homme qui y était tombé. — Pierre-Léopold *Croix*, mousse à Honfleur, a sauvé un enfant que le courant venait d'entraîner. — Constant *Colleville*, matelot inscrit à Caen, patron de bateau, a retiré de l'eau un enfant qui venait d'y tomber. — Jacques-Henri *Blasne*, matelot inscrit à Caen, a sauvé deux personnes en danger de se noyer dans la mer.

2e Arrondissement maritime.

Jean-Marie *Le Moal*, mousse à Brest, embarqué sur le *Borda*, s'est jeté à la mer pour secourir un de ses camarades. — Jean-Marie *Salaun*, matelot inscrit à Brest, s'est jeté à l'eau pour en retirer un homme près de se noyer. — Charles-Marie *Enu*, matelot à Quimper, s'est jeté à la mer pour porter secours à un navire en détresse. — Charles *Philippe*, syndic des gens de mer à Percos-Guirec, s'est porté, avec un pilote et deux mousses, au secours d'un bâtiment en détresse. — Gilles-Mathurin *Boursoul*, lieutenant des douanes, Jean-Louis *Lecomte*, patron des douanes ; Napoléon *Demeroux*, sous-patron des douanes ; Yves *Parenthoen* et Mathurin *Descieux*, matelots des douanes, au Légué, se sont portés, sous la conduite du lieutenant *Bourseul*, au secours d'un bateau de pêche en détresse. — François *Jossomme*, matelot des douanes à la Richardais, s'est jeté à l'eau pour en retirer un homme qui venait d'y tomber. — Victor *Requier*, inspecteur des pêches à Granville, a sauvé en 1835 deux matelots de la *Sapho* en danger de se noyer, et en 1842 a secouru le navire la *Léocadie* qui coulait bas d'eau.

3e ARRONDISSEMENT MARITIME.

Jacques *Pendeliou,* cultivateur à Moëlan, s'est précipité au milieu des brisans pour secourir un homme près de se noyer. —Jacques-Marie *Lenevé*, matelot à Vannes, s'est jeté à la mer pour sauver un patron de bateau qui s'y était laissé tomber.

4e ARRONDISSEMENT MARITIME

Jean-Mathieu *Micheneaud,* matelot à la Rochelle, a sauvé en 1844 deux enfants près de se noyer, et en 1848 un autre tombé dans le port; en 1851 il s'est jeté à l'eau pour sauver un brigadier des douanes. — Auguste-Mathias *Alix*, maître en cabotage inscrit à Cherbourg, a sauvé un enfant en danger de se noyer dans la mer. — Gildas-Marie *Tonnerre*, mousse à Lorient, et Baptiste-Chéry *Levieux*, matelot des douanes à La Rochelle, se sont jetés à l'eau pour secourir un homme qui se noyait.. — Jean-Théodore *Chaumet*, capitaine au long cours à Bordeaux, a recueilli l'équipage d'un navire autrichien complétement désemparé par suite d'une tempête.

5e ARRONDISSEMENT MARITIME.

François-Joseph *Duparc*, maître au cabotage à Fécamp, a recueilli à son bord l'équipage d'une goëlette américaine qui venait de couler bas. — André-Pascal *Laborde*, maître au cabotage à Agde, a recueilli à son bord l'équipage du navire naufragé la *Jeune-Baptistine*. KROSNOWSKI.

DÉVOUEMENT FILIAL.

En province, dans bon nombre de familles, l'autorité paternelle a conservé une grande partie de son influence, grâce à l'éducation profondément chrétienne que ces familles font donner à leurs enfants, et pour les campagnes, surtout celles qui sont loin des villes, grâce à ce que l'éducation philosophique n'y a pas encore pénétré.

J'en veux citer un exemple qui consolera de tant d'autres dont les yeux et le cœur sont tous les jours affligés.

Dans une province où je me trouvais, il y a quelques années, existait une famille honnête composé du père, de la mère et de deux enfants, une fille et un garçon, tous deux ayant dépassé l'adolescence; ils vivaient heureux, quoique dans la médiocrité, lorsque des revers inouïs vinrent les plonger dans la misère. Le père, d'un caractère faible, ne trouva, comme il arrive trop souvent dans cette classe, d'autre moyen de s'étourdir sur son malheur que de se livrer à des excès de boisson; c'était ajouter le vice aux calamités que le temps, le travail et l'ordre auraient pu, peut-être, réparer. La mère ne put supporter ce nouveau malheur, ni vaincre le chagrin qu'elle en éprouvait; d'un tempérament naturellement délicat, sa santé s'altéra en peu de temps à un point extrême, et la tombe se referma bientôt sur cette infortunée.

Le jeune homme, croyant rétablir, sous un ciel étranger, une petite fortune qu'il avait vue détruite en un instant, et espérant envoyer bientôt des secours à sa sœur, partit pour l'Amérique, et Marie resta seule chargée du soin ou plutôt de la surveillance d'un père dont elle aurait voulu corriger le vice. Vaine espérance! La conduite du père de-

venait chaque jour plus mauvaise; ses exhortations, ses soins et sa surveillance suffisaient à peine pour retenir quelquefois son père au logis.

Entièrement abruti et devenu souvent cruel envers son enfant dès qu'il était arrivé à une ivresse complète, sa raison avait disparu, il s'échappait du logis, proférant de terribles menaces... Alors, plus moyen pour Marie de pouvoir le retenir ! Elle versait des torrents de larmes, en attendant le retour de son malheureux et coupable père.

Plusieurs crimes avaient été commis dans les environs sans qu'on pût en découvrir l'auteur. L'infortunée Marie avait deviné!.... Sa frayeur était au comble chaque fois que son père trompait sa vigilance.... Enfin, surpris au moment où il dévalisait un voyageur qu'il venait d'assassiner, la justice s'empara du criminel, une visite domiciliaire fut faite, et les gens de la justice emmenèrent en prison la pauvre Marie.

Mais admirez le céleste dévouement de cette jeune fille!... Lorsqu'en présence du tribunal, l'accusation frappa son père, Marie prit la parole et s'accusa elle-même d'avoir non-seulement participé aux différents vols dont son père était coupable, mais affirmant que c'était elle seule qu'on devait accuser..., qu'elle avait entraîné son pauvre père à commettre tous les méfaits dont il était accusé; rejetant même sur leur profonde misère le mauvais génie qui l'avait rendue l'artisan des divers crimes imputés à son père; — ajoutant encore pour donner plus de force à l'accusation dont elle voulait rester seule responsable, qu'elle enivrait son père pour lui faire perdre les sentiments honorables que l'ivresse lui enlevait. Le père se taisait dans l'espérance que les juges lui laisseraient la vie et qu'ils n'oseraient pas rendre sa fille solidaire de ce dont il était accuse.

Mais il n'en fut pas de même des habitants du village cités

comme témoins. Tous, unanimement, prirent la défense de Marie.... Et lorsque celle-ci vit qu'elle ne pouvait entraîner les juges à faire retomber sur elle seule le poids de l'accusation, elle tomba évanouie. Elle fut mise hors de cause. Toute la population qui était venue pour se vouer à sa défense, la ramena au village.

Il n'y avait donc aucun moyen de sauver ce malheureux, tant les preuves de ses crimes étaient accablantes... Il fut condamné à mort ; le jour de son exécution et le lieu furent fixés.

On voulait cacher à Marie ce fatal arrêt ; mais elle parvint à connaître son malheur ; et bien que l'exécution dût avoir lieu dans la ville, dont elle était éloignée de dix lieues, elle échappa à la surveillance de ses amis et parcourut toute la distance qui la séparait du théâtre de mort en peu d'heures... Lorsqu'elle atteignit la ville, une grande partie de la population se dirigeait vers la place destinée à l'exécution.

Marie suivit instinctivement la foule.... A peine arrivée au lieu du supplice, une sombre et vague rumeur de voix annonça que le moment suprême était venu.

Marie soutenue par une fébrile énergie portait avidement ses regards du côté d'où venait la fatale charrette... A peine son père a-t-il franchi les degrés du fatal instrument de mort, soutenu par un respectable ecclésiastique, que Marie rassemblant toutes ses forces, s'élance, fend la foule, arrive au pied de l'échafaud, se prosterne à genoux en s'écriant : mon père... mon père... ô mon père ! votre bénédiction... bénissez votre enfant ! Pour elle, vous ne serez jamais coupable ; mon père, bénissez votre enfant !

La foule muette, interdite, émue jusqu'aux larmes, s'approche de la malheureuse Marie, épuisée et tombée sans connaissance.... On la transporte dans une maison voisine.

A force de soins, elle revient à la vie ; mais hélas ! elle avait perdu la raison. L'émotion avait été telle, que sa santé en fut détruite et qu'elle mourut peu de temps après.

On m'a assuré que quelques heures avant sa mort, la raison lui était revenue, et qu'elle édifia tous ceux qui l'assistaient à ses derniers moments ; après avoir adressé à Dieu ses prières, elle murmura ces mots : Si Dieu ne t'a pas pardonné, mon père, ta fille l'implorera pour toi.

Colonel Marnier.

REVUE DU MOIS.

On lit dans le journal *la Charente* :

M. D..., ex-banquier, demeurant à Barbezieux, se rendait de cette ville à Angoulême ; il avait pris une place de coupé dans la diligence de M. Pissiez et avait près de lui une somme de 10,000 fr. en or renfermée dans un sac. Arrivé à la côte de Pétignac, M. D... descendit de voiture pendant qu'on relayait, puis remonta. A Angoulême, il s'aperçut que le sac contenant les 10,000 fr. avait disparu. M. D... alla immédiatement avertir le commissaire de police de la ville ; ce magistrat se livrait déjà à d'actives recherches, lorsque le sieur Goy, âgé de quarante-six ans, père de famille et postillon à Barbezieux, qui avait trouvé les 10,000 fr. à Pétignac, revint en toute hâte à Angoulême les restituer à leur véritable propriétaire.

Cet acte de probité, M. D... l'a généreusement récompensé en assurant à ce brave et honnête postillon un logement

pour le reste de ses jours et en lui offrant une somme de 300 francs.



Au mois de novembre dernier, le trésorier du 85e régiment de ligne revenait d'Avesnes où il était allé toucher la solde revenant au dépôt du régiment. Il avait roulé dans son caban, qu'il tenait sur ses genoux, sou portefeuille de vogage qui contenait, outre divers papiers administratifs, une somme de 6,000 francs en billet de banque. Les cahots de la voiture ont fait glisser ce portefeuille qui est tombé sur la route. Heureusement le Sieur *Prissette*, facteur rural du bureau de Maubeuge, passait en ce moment; il a relevé le portefeuille et a couru après la voiture pour le remettre à son propriétaire.



L'héroïne de nos salons dans ce moment, dit une correspondance de Calcutta, est la belle miss Jameson, dont le mari futur, le jeune capitaine W.... a été affreusement blessé à Lucknow. Ayant perdu l'œil gauche, une moitié de la joue et défiguré pour la vie, il chargea un de ses amis d'aller voir miss Jameson et de lui expliquer que, vu ces circontances, son honneur l'obligeait à lui rendre la parole qu'elle lui avait donnée. « Allez répondre à Georges, dit la jeune fille, que tant qu'il restera de son corps un lambeau assez grand pour y loger son âme, je me regarderai comme sa femme, et ne puis consentir à lui reprendre la parole que je lui ai donnée. » Ce qui rend cette conduite d'autant plus noble est le fait de grande fortune dont miss Jameson est souveraine maîtresse, et la pauvreté du jeune officier qui n'a pour tout bien que son épée



M. Gémond, ancien entrepreneur de maçonnerie, rue de

Dunkerque, n. 91, a envoyé à M. le sénateur préfet de la Seine une somme de 600 francs à partager entre les pauvres des douze arrondissements de Paris.

***

Hier, vers onze heures du soir, un cheval attelé à une voiture de remise parcourait à fond de train le boulevard Mazas, au grand effroi des passants, qui le virent bientôt s'élancer dans la rue de Lyon, où il vint s'abattre, puis prendre par la rue Traversière, stimulé qu'il était dans sa course par un morceau du brancard de la voiture qui s'était brisé et qui lui frappait sous le ventre. Les sergents de ville Bonnet et Schoving, qui étaient depuis quelque temps à la poursuite de l'animal, parvinrent enfin à l'arrêter avant qu'il eût causé aucun accident. Les personnes qui se trouvaient dans la voiture n'avaient éprouvé aucun mal. Il n'en était malheureusement pas de même du cocher, qui avait été renversé de son siége en descendant la rampe conduisant à l'embarcadère de Lyon, et sur le corps duquel avaient passé les roues du véhicule. Grièvement blessé à la figure et fortement contusionné sur différentes parties du corps, il a été reconduit en voiture à son domicile par un employé du chemin de fer, après avoir reçu à la gare tous les soins que réclamait son état.

***

Madame Lebrun a fait don à l'Asile impérial de Vincennes d'une somme de 100 francs.

***

MM. Émile et Isaac Pereire viennent d'adresser 13,000 fr. à MM. les maires des douze arrondissements de Paris et à M. le maire de Batignolles-Monceaux, à raison de 1,000 fr. pour chaque bureau de bienfaisance de ces mairies.

***

Nous saisissons toujours avec empressement l'occasion de

faire connaître les actes de probité, surtout ceux que rendent plus méritoires la position modeste des personnes qui les accomplissent.

Auguste Boucher, âgé de treize ans, est apprenti pâtissier dans une maison fameuse du boulevard Montmartre. Hier, dit la *Patrie,* en allant faire une course, Auguste B.. ramassa un porte-monnaie qui contenait un billet de banque de 100 francs.

Il le mit dans sa poche, et, s'adressant à un passant, il lui demanda le bureau du commissaire de police. On lui indiqua celui de la section Saint-Eustache. Au même moment arriva de l'autre côté de la rue un individu. qui dit à l'apprenti :

« — Ne venez-vous pas de ramasser un porte-monnaie? C'est à moi et je suis en train de le chercher.

« — Eh bien ! monsieur, répond Auguste avec présence d'esprit, venez avec moi chez le commissaire : j'ai lu dans un journal que c'était là qu'on déposait les objets trouvés, et si celui-ci vous appartient, il vous le remettra. »

Au lieu de se rendre à ces observations, notre homme chercha à intimider le jeune pâtissier par des menaces. Des passants s'étaient groupés autour d'eux et donnaient raison à l'enfant, quelqu'un fit remarquer qu'il y avait près de là un sergent de ville qui pouvait décider la question.

Ces mots opérèrent un effet magique sur le réclamant, et il se hâta de s'esquiver. Auguste, accompagné du sergent de ville, a été faire, entre les mains du commissaire, le dépôt du porte-monnaie qu'il avait eu tant de peine à conserver à son propriétaire légitime.

* * *

Ces jours derniers, la fille Nourry, domestique dans une maison de la rue Richepance, étant sortie le matin pour se

rendre au marché, trouva sur la voie publique un papier qui renfermait deux billets de banque représentant une somme de 600 francs. En l'absence de témoins, la domestique aurait pu éprouver la tentation de garder ces valeurs ; elle n'en eut pas un seul instant la pensée, et se rendit immédiatement chez M. Boulley, commissaire de la section des Tuileries, auquel elle fit le dépôt des deux billets.

Ils furent envoyés par le commissaire de police à la préfecture, au bureau des objets perdus, et les informations prises firent connaître, deux ou trois jours après, que les billets avaient été égarés par un concierge de la rue Montaigne. Appelé à la préfecture, il rentra en possession des deux billets, et il voulut récompenser la fille Nourry, en lui offrant une somme de cinquante francs.

L'honnête domestique fut invitée à venir à son tour pour recevoir la somme en question; mais quand on lui apprit que l'homme qui lui faisait ce don n'était qu'un simple concierge, elle refusa d'abord les 50 francs. Il fallut de la part de celui qui avait perdu les deux billets, et de la part du chef de bureau, les instances les plus vives pour que la fille Nourry se décidât à accepter la récompense qui lui avait été offerte.

* * *

On lit dans le *Courrier de Lyon* : Nous avons eu plusieurs fois, dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, l'occasion de signaler le courage et l'intrépidité du sieur François Maynard, crocheteur du Port-aux-Bois, qui, depuis 1825, époque à laquelle il sauva douze personnes sur un moulin qui, entraîné par les eaux, vint se briser contre le pont Morand, a arraché à une mort certaine une trentaine d'individus.

Le jeudi 31 décembre dernier, sur les quatre heures du

soir, un individu, cédant à une hallucination dont il n'a pu se rendre compte, s'est précipité du pont du Collége dans le Rhône. Aux cris poussés par la foule, témoin de cet acte de folie, François Maynard vole au secours de l'individu, qu'il parvient à ressaisir au moment où il allait disparaître sous un bateau à laver.

***

Un fait de sauvetage des plus remarquables vient de s'accomplir dans la ville de Melun, aux applaudissements de la population entière.

Le 7 janvier, la rivière de Seine charriait de nombreux glaçons. Sur la rive gauche, en amont du pont suspendu, jouait le jeune Laval, ouvrier horloger chez son père. Armé d'une pierre fixée au bout d'une corde qu'il avait eu l'imprudence d'enrouler autour de son bras, cet enfant cherchait à attirer un monceau de glaces; mais il fut lui-même entraîné et tomba dans la rivière. A ces cris, répétés par d'autres enfants, un brave et honnête habitant de Melun, le sieur Gallerand, matelassier, se précipita dans la Seine pour se porter au secours du jeune Laval, le saisit fortement par le collet, lutta contre les glaçons, et fut, malgré ses efforts, entraîné par le courant, mais sans lâcher la précieuse proie qu'il s'efforçait de dérober à la rapidité croissante du courant.

Chaque seconde diminuait les chances de salut. On voyait avec effroi l'imminence du danger, lorsque la Providence suscita un sauveur aux deux malheureux que les eaux allaient engloutir.

Sur le pont suspendu passait en ce moment un jeune et brave officier, M. Desperey, lieutenant au régiment des guides de la garde impériale en garnison à Melun. M. Desperey, n'écoutant que son courage et cédant aux plus généreux sentiments, descendit rapidement l'escalier, se précipita dans le

fleuve, lutta énergiquement contre les glaces, et, au péril de sa vie, parvint auprès des malheureux qui allaient pour jamais disparaître sous les eaux. Comme le sieur Gallerand tenait toujours son compagnon d'infortune, l'intrépide officier réussit, à force d'adresse et d'énergie, à les sauver tous les deux à la fois, et à les rendre sains et saufs à leurs familles.

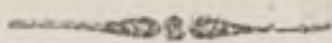
Ces faits, qui font le plus grand honneur à M. le lieutenant Desperey et au sieur Gallerand, parlent assez d'eux-mêmes, et nous paraissent au-dessus de tous les éloges.



Un violent incendie a éclaté cette nuit, à une heure du matin, au passage Jouffroy, dans l'atelier de photographie centrale.

Le gardien du passage, André Chassant, et surveillant de la maison n° 12, s'est fait remarquer dans cette triste circonstance par son zèle, son activité, son dévouement. Il est un de ceux qui ont le plus contribué à empêcher que le désastre n'eût des conséquences plus fâcheuses. *(Pays)*

KROSNOWSKI.



LE CHIEN DU FIRE-ESCAPE.

Si l'on ne doit pas seulement entendre par le mot humanité, pris dans son acception la plus large, le sentiment qui nous intéresse à toutes les douleurs de nos semblables, mais encore la pitié qui nous porte à protéger et à traiter avec douceur d'innocents animaux, ne peut-on décorer aussi du nom d'humanité ce même sentiment quand il se rencontre dans les animaux compagnons habituels de l'homme? Le

chien surtout, ce modèle de la fidélité, qui, sans avoir la lumière de la pensée, a toute la chaleur du sentiment, cet ami sûr qui fait tourner au profit de l'homme les dons si rares dont la nature l'a comblé ; le chien n'a-t-il pas quelque droit à figurer, sur un plan reculé, il est vrai, mais honorable encore, au nombre des amis de l'humanité. Nos bienveillants lecteurs, nos belles lectrices elles-mêmes ne seront peut-être pas trop éloignés de le penser après avoir lu le récit suivant :

La sagacité de la race canine s'est rarement produite d'une manière aussi remarquable que chez le chien d'un conducteur d'un *fire-escape* de White-Chapel, à Londres. Ce précieux animal est un véritable serviteur public, un serviteur de profession comme son maître. Le quartier le connaît, l'aime, a pour lui quelque chose comme du respect : certains croient que ce chien a plus d'instinct qu'un animal et sont portés à lui reconnaître une bonne part de l'intelligence dévolue à l'homme.

Il y a quelques jours, une foule d'habitants du quartier se sont réunis chez M. Upson, High-street, pour attacher solennellement au cou de Bill un collier portant une inscription en vers que nous traduisons :

Je suis le chien du *fire-escape*, mon nom est Bill. Quand retentit cette clameur : Au feu ! je ne suis jamais endormi ; je brave tous les dangers pour conduire la machine qui doit sauver la vie des hommes.

Tout le monde certifia que l'animal méritait ce collier d'honneur, et pour avoir sauvé plus d'une vie dans les flammes, et pour avoir courageusement porté en avant, pendant les nuits obscures, la lanterne du *fire-escape*.

Bill est de la race des terriers, il a six ans. Il n'y a pas un feu dans le quartier que l'odeur de la fumée ou les premières

lueurs ne lui révèlent immédiatement. Aussitôt il aboie; son maître peut partir, l'instinct de l'animal ne l'a jamais trompé. Bill aboie, aboie toujours, jusque sur le lieu du sinistre. A peine arrivé devant l'incendie, Bill se met en quête de victimes à arracher à la mort. Par lui, son maître a sauvé soixante-douze personnes; lui-même en a emporté beaucoup dans sa gueule. A son premier feu, Bill, s'enfonçant à travers les planches qui s'effondraient, tomba dans l'eau, d'où on le retira non sans peine. Pour le courage qu'il déploya dans cet incendie, Wood, le maître de Bill, reçut une médaille que lui décerna la société royale.

A un autre feu, dans Fieldgate-street, Wood sauva cinq personnes, et Bill fit des prodiges de valeur au milieu des flammes. Wood reçut encore une récompense.

Comme la vigilance du *fire-man* et son succès sont dus en partie à son chien, l'animal n'est jamais oublié dans les témoignages qu'on donne à Wood.

Nous ne finirions pas si nous voulions citer tous les hommages rendus à la bravoure de cet homme et à la sagacité de son chien.

Les habitants de White-Chapel, en lui décernant un collier d'honneur, ont bien agi, car si l'animal ne comprend pas très-bien la valeur du cadeau qu'on lui a fait, ceux qui le donnent ne s'honorent pas moins par leur gratitude.

SCHEY. *(Illustrated London News.)*

LONGÉVITÉ.

A Sutton-on-Trent, rapporte le *Doncaster Gazette*, vit une femme nommée Ann Hardwick qui vient d'atteindre

sa cent dixième année. Son nom de fille est Eaton. Elle est née à South Collingham, près Newark, en 1740. Elle vit dans la même maison depuis quatre-vingt-treize ans, y étant entrée comme servante à l'âge de dix-sept ans. Elle épousa son maître M. William Hardwick, fermier, qui mourut il y a quarante et un ans, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Le plus jeune fils de cette femme, M. W. Hardwick, demeure à Sutton et a soixante-sept ans ; sa fille aînée demeure à Balderton ; elle a quatre-vingt-cinq ans.

La mère veille elle-même aux soins de son ménage, allant chercher tout ce qui lui est nécessaire et faisant son lit sans le secours de personne. Elle est d'une humeur charmante, et dit à ceux qui la complimentent sur sa longévité sans souffrances que Dieu l'a oubliée, que peut-être il l'oubliera toujours, et dès lors qu'elle vivra éternellement.

***

Il vient de mourir à Redon, à l'âge de cent deux ans, une ancienne domestique attachée depuis quatre générations à la famille Du Rostu.

CENTENAIRES MORTS DANS LE COURANT DE L'ANNÉE 1857.

Jean Barrusta Gravet, âgé de 110 ans. Michel Kiawelkin, paysan russe, âgé de 137 ans 10 mois 11 jours. Mme Marie-Thérèse Lhotellier, veuve, Sarrasin et Foignet, morte à l'hôpital général de Senlis à l'âge de 104 ans 5 mois et 8 jours. Mme veuve Billambaud, morte à Genève à l'âge de de 107 ans. Dewid Renny, âgé de 102 ans, patriarche de Millomachie. Mme veuve Belso, morte à l'âge de 103 ans. Hamed-ben-Telal, Maure, âgé de 112 ans. Thomas Peters, mort à Arnheim à l'âge de près de 112 ans. Dame Fleury, morte à

Eppesauvage (Nord), à l'âge de 110 ans. Mme veuve Guichard, morte à Avignon, à l'âge de 105 ans. Mme veuve Déchan, morte à Bordeaux à l'âge de 100 ans. Élisabeth Goldizen de North-Fork, morte à l'âge de 118 ans. Veuve Pons, âgée de 103 ans. Gérard Dekker, mort à Arnheim, à l'âge de 105 ans. Aunt-Till, négresse, morte à 130 ans. Anna Cook, morte à Folkstone à l'âge de 104 ans. Benoît Mailly, écrasé à Than, mort à l'âge de 107 ans. Thomas Nelis, prêtre italien, mort à Turin à l'âge de 104 ans. Mme veuve Giraud, morte dans sa 102e année. Serafina Greco, princesse de San-Carlo, veuve Boncompagni, morte à l'âge de 104 ans. Antoinette Griot, veuve Pichon, morte à Saint-Etienne à l'âge de 107 ans. Noël Latreille, ancien forgeron taillandier, mort à Pompadour à l'âge de 104 ans. Françoise Favre, morte à Rieupeyroux à l'âge de 105 ans. Marie-Jeanne-Thérèse Bertin, morte à Momignies à l'âge de 102 ans. Dame veuve Joublin, morte à Paris à l'âge de 100 ans et 9 mois. Rose Pasquer, prix Monthyon, morte à l'âge de 101 ans; depuis 1777, elle était au service d'une honorable famille de cette ville. D. de Gongh, mort à Beveren à l'âge de 101 ans, Victorine Meunier, morte à l'âge de 100 ans dans la commune de Compalay.

KROSNOWSKI.



Il existe aux Batignolles, cette coquette et décente colonie parisienne, une maison, sorte de villa, où quelques dames honorables ont établi leur domicile. On y vit en famille, jouissant de Paris sans en avoir le bruit et de la campagne sans en avoir l'isolement. Des cours déjà nombreux se font dans la maison et y attirent une réunion de jeunes filles. Cette maison encore nouvelle sera une ressource, non-seule-

ment pour les dames vivant seules, qui seront heureuses de retrouver une vie d'intérieur, mais encore pour toutes les mères qui, ennemies du luxe, veulent des cours où les jeunes filles n'aient d'émulation que pour le travail. Nous croyons donc être utiles à nos lecteurs en donnant l'adresse de la maison. — 16 et 18, rue Sainte-Thérèse, au bout de la rue Lemercier, Batignolles. KROSNOWSKI.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Courrier de Varsovie :*

Sa Majesté l'Empereur de Russie vient de décorer, pour des traits d'amour du prochain, avec des Médailles d'or, MM. Narcisse Deszklewiez, du gouvernement de Kovien, et Karp Fomin; et avec des médailles d'argent, MM. Mowszc Lybowicza Elkin et ses fils Jonel Jankiel et Szmerel Peisach, tous du gouvernement de Kovien, et M. Hirsz Abramski, de la ville Wolkowyski.



— On lit dans l'*Echo de la Frontière :*

« Jeudi, vers 3 heures du soir, un enfant de 10 ans jouait sur la glace; mais, trop faible pour le porter, elle s'ouvrit, et le petit infortuné disparut tout à coup sous les eaux, dans l'étang de la porte de Paris.

» Il allait périr, lorsque M. Noël Lefèbvre, marchand tailleur à Valenciennes, membre du conseil municipal, n'écoutant que son courage, se jeta dans l'eau; il fut assez heureux

pour saisir le jeune imprudent et le soutenir jusqu'à ce qu'une barque vînt à son secours.

» M. Noël a dû lutter longtemps au milieu des glaçons qui lui ont déchiré les mains et la figure.

» Une si belle conduite a-t-elle besoin d'éloges ?



— L'un de ces jours derniers, un portefeuille contenant une somme de 5,000 fr. en billets de banque, et appartenant à M. de Gouvion-Saint-Cyr, a été trouvé dans la rue de Vaugirard par le sieur Bricon, visiteur du dépôt au chemin de fer de l'Ouest. Il s'est empressé de remettre ce portefeuille au commissaire de l'administration du chemin de fer, qui l'a restitué à son propriétaire. Cet acte de probité a été rémunéré par un don de 200 fr.



— Un fatal événement, dit la *Sentinelle du Jura*, est venu jeter la consternation dans une ville voisine de la nôtre. On sait que Louhans se trouve au confluent de la Seille et d'une autre rivière, ce qui offre, en été et en hiver, un grand agrément aux habitants de cette ville, qui aiment à se livrer à l'exercice de la natation ou du patin ; mais il n'est pas d'année que ces rivières n'engloutissent quelques victimes.

Jeudi dernier, 28, un grand nombre d'habitants étaient rassemblés près du moulin de Brans, sur une glace qui paraissait présenter toutes les garanties de solidité désirables. Aussi ne voyait-on de tous côtés que glisseurs et patineurs décrivant ces courbes si gracieuses à l'œil ; un soleil resplendissant venait encore jeter de l'animation sur cette scène, lorsque tout à coup un cri perçant attire tous les regards de cette foule, qui voit s'abîmer sous la glace madame Benczet

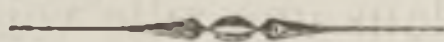
et son mari, conservateur des hypothèques à Louhans.

Un jeune homme de Beaurepaire, M. Nicolas, surnuméraire de l'enregistrement, n'écoutant que son courage, vole au secours des deux infortunés qu'il a vus disparaître ; mais, hélas ! il ne tarde pas à être lui-même victime de son dévouement.

Tous les moyens employés pour sauver ces trois malheureux, demeurèrent sans efficacité, et hier encore, on n'avait pu retrouver leurs cadavres. M. et madame Benezet, étrangers à la ville de Louhans, laissent trois orphelins encore en bas âge. Quelle consternation pour la famille, prévenue par le télégraphe, lorsqu'elle apprendra l'affreux malheur qui vient de la frapper d'une manière aussi inopinée !



M. Baudoin, vient de faire don de 300 fr. à l'Asile-Impérial de Vincennes. KROSNOWSKI.



PENSÉES ET MAXIMES.

Faites en toutes choses ce que vous pourrez imaginer de plus parfait : vous vous trouverez chrétien.

— Dieu accorde une bénédiction infinie à une droite et forte volonté.

— Les *princes* de la finance sont les grands trésoriers de Dieu.

— L'adversité ne vous laisse pas tel que vous étiez, elle vous rend ou meilleur ou plus mauvais.

— Si vous voulez être toujours content de vos amis, ne considérez jamais *ce qu'ils ne font pas* pour vous, mais *ce qu'ils font.*

— La *religion* nous laisse toute notre chaleur en nous enseignant la vertu ; *la raison* nous dépoétise et nous glace.

— Les fautes que commet une âme honnête, lui font sentir encore plus vivement le prix de la vertu.

L. DE SAINT PASTOU.

— Vous serez vraiment grand si vous avez une grande charité. *(Imit. de J.-C.)*

CONTINUATION DE LA LISTE DES ABONNÉS

Marnier (Monsieur le colonel).
Wengierski (le comte Charles).
Gasset (Monsieur), à Tarragone.
Pougelon (Madame de).
Chonnow (Monsieur Jules), docteur en médecine et en chirurgie.
Barrachin (Monsieur).
Robineau (Monsieur), marinier à Cambleux (Loiret).
Luton (Monsieur Gaston), syndic du Port, à Olivet-Loiret.
Oudun, gendarme à Signy-le-Petit (Ardennes).
Lorrasy (Monsieur de Lainville), préfet des Deux-Sèvres.
Latour-Maubourg (Mademoiselle de).
Randon (Monsieur le maréchal comte), gouverneur-général de l'Algérie.
Chavigny (Monsieur de).
Lavaud (Monsieur de).
East (Madame).
Czapek et Cᵉ (Monsieur), horloger.
Boyer (Monsieur), sous-patron des douanes.

(*La suite au prochain numéro.*)



P. HOFFMANN, médecin-dentiste, 27, rue du Mail et rue Saint-Pierre-Montmartre, 7, à Paris.



CZAPEK et Comp., fabricants de belle horlogerie, à Genève ; pièces de précision et autres en tous genres. Fournisseurs de S. A. I. le prince Napoléon.

Magasin à Paris, place Vendôme, 23, et à Varsovie, faubourg de Cracovie, 411.

AVIS. — Un jeune homme, né en Autriche, où il a fait de fortes études littéraires, désirerait donner des leçons de langue allemande, soit dans un pensionnat, soit dans des maisons particulières. Il possède cette langue à fond, et s'exprime dans l'idiome allemand le plus pur. Il enseigne d'après un nouveau système qui a obtenu des succès tant en Allemagne qu'en France.

S'adresser au bureau du journal l'*Exemple*, 44, rue Basse-du-Rempart, de 10 à 4 heures.

AVIS. — Un pianiste distingué, qui a apporté d'Allemagne les airs de danse les plus aimés dans ce pays, désire être appelé pour les bals et soirées dansantes, soit seul, soit avec son orchestre. Ses prix sont modérés.

S'adresser au bureau du journal l'*Exemple*, 44, rue Basse-du-Rempart, de 10 à 4 heures.

LA NORMANDIE,

MOEURS, USAGES, ANTIQUITÉS, COSTUMES, CHATEAUX, PROPRIÉTÉS ET STATISTIQUE DES CINQ DÉPARTEMENTS COMPOSANT CETTE ANCIENNE PROVINCE.

Le texte, grand in-quarto, sera conforme au spécimen poûr le caractère et le papier.

Le prix de chaque livraison, formant un arrondissement complet avec ses costumes, sera de 4 francs.

Quelques exemplaires tirés sur papier vélin, et dont les lithographies, coloriées avec un soin tout particulier, imitent parfaitement la miniature, seront à la disposition des amateurs, au prix de 6 francs la livraison.

A partir du 1er janvier, les prix seront portés à 5 et 7 francs.

On souscrit à Paris au bureau de l'*Exemple*, 44, rue Basse-du-Rempart, de 2 à 4 heures, excepté les jours de fète.

L'Académie universelle des arts et manufactures de Paris a, dans une de ses dernières séances, décerné à M. Rebold, directeur de l'établissement électro-thérapeutique (rue d'Orléans-Saint-Honoré, 17), la plus haute de ses récompenses, l'abeille d'or et diamants, pour son système d'application universelle de l'électricité. Nous ferons observer que cette récompense n'avait encore été accordée par l'Académie qu'une seule fois depuis sa fondation ; et elle a été décernée à M. Rebold, sur les conclusions de deux rapports à elle faits, au nom d'une commission composée de neuf membres, et par le vote unanime de l'Assemblée, qui a voulu ainsi constater que ce nouveau système, ayant pour but de faire jouir toutes les classes de la société des bienfaits de l'électricité, reconnue désormais comme le plus puissant auxiliaire de la santé, est une œuvre tout à fait *méritoire* et réellement *humanitaire*.

L'Histoire de la Serbie, de Léopold Ranke, une des compositions les plus remarquables du savant professeur, vient d'être traduite en anglais, avec un rare bonheur, par madame Kerr, le charmant auteur des *Chants de l'Espérance* et du *Souvenir*. La traduction de madame Kerr est un véritable service rendu aux lettres et au monde politique, et tous les journaux du Royaume-Uni s'accordent pour reconnaître les qualités d'élégance et de fidélité qui distinguent son travail. Nous nous empressons aussi de le recommander à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de l'Europe moderne.

MERVEILLES DE L'ÉLECTRICITÉ.

Si les actes de courage et de dévouement sont parfois payés d'indifférence, d'ingratitude même, parfois aussi ils reçoivent leur récompense. Il n'en est pas de même, malheureusement, de ces actes accomplis dans le but de servir l'humanité, qui souvent n'ont pour témoin que l'obscurité de la vie privée, et qui cependant exigent une complète abnégation de soi-même, un zèle et une constance à toute épreuve, et pour lesquels il faut un courage hors ligne et des sacrifices de tous genres; c'est parce que la modestie de leurs auteurs ne leur donne aucune publicité, se confiant dans la sainteté de leurs tentatives pour le bien général, et s'imposant, pour arriver à leurs fins, des privations dont on est bien loin souvent de soupçonner l'étendue. Ajoutons encore que trop souvent les découvertes de ces hommes exceptionnels sont exploitées *impudemment* par quelques favorisés de la fortune, tandis que le pauvre auteur manque du plus strict nécessaire.

Ces considérations se rattachent tout particulièrement à la persévérance de M. Rebold, de Wissembourg (Bas-Rhin), inventeur du système électro-vital, qui est destiné à rendre à l'humanité un des plus grands bienfaits que la science lui ait offerts depuis des siècles.

(La suite prochainement.)



Le comte AD. TAB. KROSNOWSKI, *Directeur-Gérant.*

SCEAUX. — Imprimerie de MUNZEL frères.

AVIS.

MM. LES ABONNÉS DE LA PROVINCE ET DE L'ÉTRANGER qui ne sont pas dans l'intention de renouveler leur abonnement, et qui n'en ont pas informé le Directeur, sont priés de renvoyer, au bureau de la Revue, 44, rue Basse-du-Rempart, les huit derniers exemplaires de Mai 1857 à Janvier 1858.

TABLE.

—

FÉVRIER.

L'EXEMPLE

PARAITRA DÉSORMAIS LE 15 DE CHAQUE MOIS

Par livraisons de 32 pages.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

	Paris.		Départements.	Étranger.	
Pour une année. .	6 fr.	» c.	7 fr.	9	
Pour six mois. . .	3	50	4	6	
Pour trois mois. .	2	75	3	4 fr.	50 c.
Un exemplaire . .	»	75	1	1	50

ON S'ABONNE :

A PARIS, Bureau du Journal, 44, rue Basse-du-Rempart, de 10 h. à 1 h.
— Chez Léon Bady, libraire, 5 et 7, passage Vivienne.
Au bureau du *Causeur*, 26, rue de la Chaussée-d'Antin, et chez tous les principaux libraires.
A LILLE, chez Labitte, lib.-éditeur.

DÉPARTEMENTS, chez tous les principaux libraires.
AMSTERDAM, chez Caarelsen, libraire.
LEIPZIG, chez Broekhaus.
BRUXELLES, chez Brones, libraire.
PÉTERSBOURG, chez Issakoff, libr.
BRESLAU, chez W.-G. Korn, lib.-édit.
LONDRES, agence anglaise, 67. New-
— man-Street, Oxford-Street.
Abonnement au même prix qu'à Paris.

OU PAR LA POSTE

A l'aide d'un mandat ou d'un bon sur une maison de Paris à l'ordre du Caissier du Journal.

SCEAUX. — Imprimerie de MUNZEL frères.